



du bois pour un avenir en vert

Madame, Monsieur,

Afin de simplifier notre organisation comptable et de porter nos efforts sur l'amélioration de notre productivité, nous venons de conclure un contrat d'affacturage avec :

FACTOFRANCE
TSA 71100
92030 LA DEFENSE CEDEX
FRANCE

Nous vous prions de bien vouloir noter, qu'à compter du **01/08/2025**, le paiement de toutes les factures émises devra être effectué entre les mains de notre factor, à qui nous avons transféré, la propriété de nos créances et qui aura qualité pour procéder au recouvrement de nos factures.

Nous vous remercions de bien vouloir établir votre règlement à l'ordre de :

FACTOFRANCE
IBAN : : FR76 13580 00001 01074225060 37
Swift/BIC : FACFFRPP

Banque : FACTOFRANCE

Ces instructions vous seront d'ailleurs confirmées par une mention spéciale portée sur les factures. A cet égard, nous vous remercions de mentionner le nom de notre société et la référence des factures payées dans le détail des références de règlement que vous communiquerez à notre factor.

Les rapports qui vont s'instaurer entre notre factor et notre société nous permettront sans aucun doute de développer, dans des conditions meilleures encore que par le passé, nos relations d'affaires.

Bien entendu, ces dispositions nouvelles ne vous empêcheront pas de régler directement avec nous les litiges qui pourraient survenir du fait de l'établissement de nos factures.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

SGB MOULURES
26 Les Etangs
88220 HADOL